



demarche pour annuler les droits parentaux

Par **Tiphania**, le **26/08/2012** à **18:44**

Bonjour,

J'aimerais faire des démarches pour ne plus avoir aucun lien avec mon père juridiquement. Mes parents ont divorcé à mes 3 ans et depuis je n'ai plus de nouvelle de mon père. Une pension alimentaire a été versée quelques fois et ma mère a dû faire appel à un avocat pour demander le versement de la pension.

Maintenant étant adulte j'aimerais changer de nom de famille pour abandonner le nom de mon père. En fait je préfère prévenir que guérir j'aimerais me protéger si jamais dans quelques années il lui arriverait quelques choses. Je ne veux rien avoir à faire avec lui (je ne souhaite payer quelques choses pour lui ni recevoir d'héritage)

Pourriez-vous m'aider je ne sais pas si ma démarche est possible et ce que je dois faire.

Merci

Par **youris**, le **27/08/2012** à **09:36**

bjr,

le changement de nom de famille n'est accordé que dans certaines conditions que vous ne remplissez pas et cela ne changera pas votre filiation paternelle;

si votre père vous demande une aide vous pourrez vous y opposer en indiquant qu'il ne s'est jamais occupé de vous;

cdt